



## Konkurse - Faillites - Fallimenti

FR

1. Débitrice: **Atelier d'Architecture Tinguely Sàrl**, Epagny,  
Route des Grand-Bois 4a, 1663 Gruyères
2. Déclaration de faillite: 07.03.2011
3. Suspension de faillite: 26.04.2011
4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 30.05.2011
5. Avance de frais: CHF 5'000.00

**Indication:** La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. **Remarques:** Exploitation d'un atelier d'architecture, établissement et réalisation de tous projets immobiliers, notamment des villas personnalisées, des écoles, de petits immeubles locatifs ou érigés en propriété par étage et des bâtiments ruraux. (réf. secteur II)

Office cantonal des faillites, P. Porchet, substitut  
1700 Fribourg

00634339

